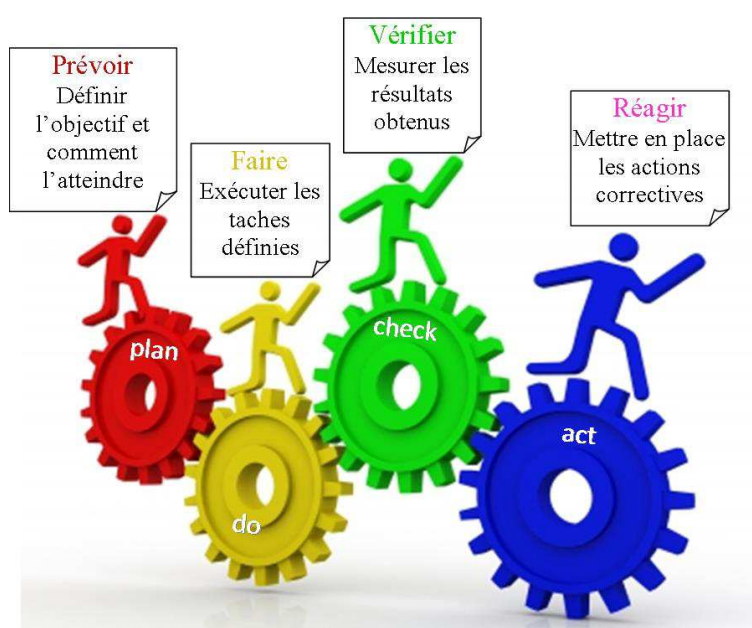


2ème trimestre 2017

n° 2



Chaque établissement de santé doit se doter d'une **démarche qualité et de gestion de ses risques**. La démarche consiste à optimiser non seulement la qualité et la sécurité des soins, mais aussi l'ensemble des prestations et organisations mises en place pour assurer à l'usager une prise en charge efficiente.



Une organisation, une procédure, une pratique, doit être évaluée régulièrement par les professionnels eux-mêmes pour s'assurer de son efficacité et de sa pérennité. Différents outils permettent d'analyser en interne les risques et dysfonctionnements liés à leurs activités, soit *a priori*, afin de les éviter, soit *a posteriori* afin d'en empêcher leur reproduction

La Haute Autorité de Santé (HAS) organise tous les 4 ans la **visite de certification des établissements de santé**. Ceci permet d'évaluer, par un référentiel commun, la capacité à identifier et maîtriser les risques, et à mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue des conditions de prise en charge de nos patients.



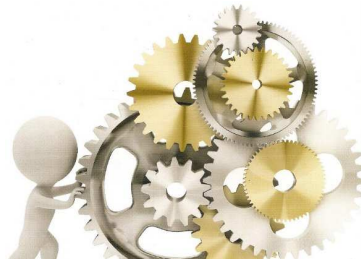
La HAS a fait évoluer ses méthodes de visite pour se rapprocher des patients et des professionnels. L'objectif est **d'évaluer la réalité des prises en charge**.



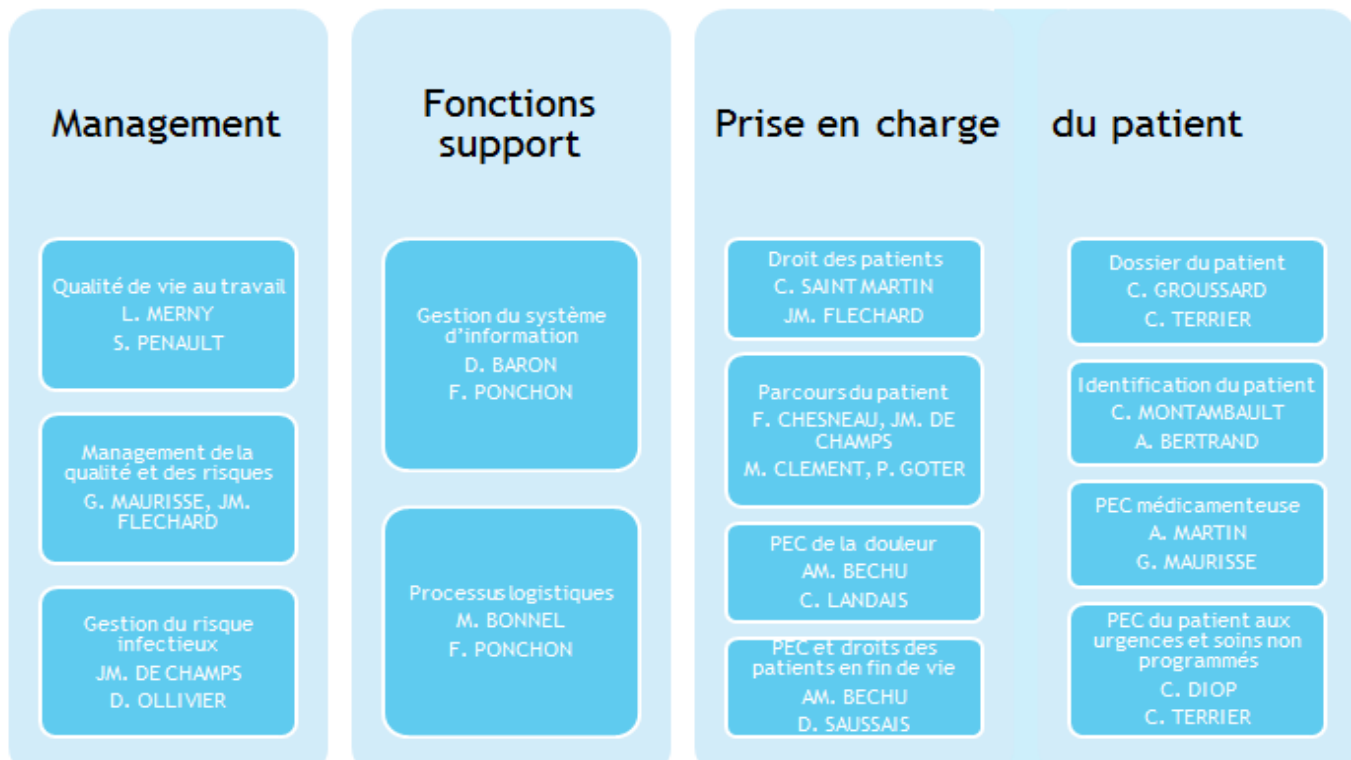
Deux dates sont à retenir pour le CHIC des Andaines :

- **Novembre 2017 : envoi du compte qualité à la HAS**

Ce compte qualité présente les engagements de l'établissement pour améliorer son organisation. L'établissement y traduit l'analyse de ses risques, le dispositif établi pour les maîtriser et les résultats atteints.



Le compte qualité concerne les thématiques obligatoires suivantes :



Des pilotes ont été désignés pour chaque thématique (cf. ci-dessus). Des groupes de travail (basés principalement sur les instances existantes) travaillent pour réaliser l'analyse des différents risques liés à ces thématiques.

Cette analyse est actuellement en cours, le prochain numéro de la lettre qualité sera consacré aux différents résultats obtenus, et aux actions d'amélioration identifiées.

- **Mai 2018 : visite des experts visiteurs.**



Les experts visiteurs viendront rencontrer les professionnels et les patients dans le cadre de la méthode du patient traceur. Elle permet d'analyser, de manière rétrospective, le parcours d'un patient, depuis son admission jusqu'à sa sortie. Elle évalue les processus de soins, les organisations et les systèmes qui concourent à sa prise en charge.

Pour plus d'informations, le CHU de Nice a réalisé une vidéo explicative, accessible par le lien suivant : <https://vimeo.com/88270918>.

**Il est important d'être tous acteurs de cette certification, car nous sommes garants de la qualité et sécurité des soins délivrés à nos patients.**

